

COMMUNE DE
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

CANTON DE
BAPAUME

DELIBERATION

N°18/2023

Objet :

**Demande de
subvention à la CCSA
au titre du Fonds de
concours « création
d'un Club House »**

**Certifié exécutoire
par la Maire, le**

27/03/2023



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 06 mars, à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Anne-Marie BARBIER, en suite de convocation en date du 1^{er} mars 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Catherine GERARD (arrivée à 20h10), Bruno VIENNE, Clément BACRO, Dorothée LEFEBVRE, Véronique HERMANT, Eugène DELAMBRE, Sylvie COUSIN, Muriel POLLART, Angélique BARBIER.

Absent : Laurent DHE

Absents excusés : Laury FLIPPE, Daisy LAINE

Procurations :

Laury FLIPPE donne procuration à Sylvie COUSIN

Daisy LAINE donne procuration à Laurent MUCHEMBLED

Secrétaire : Angélique BARBIER

La séance ouverte Madame BARBIER rappelle que la Communauté de Communes du Sud Artois a mis en place un dispositif de fonds de concours qui a pour but d'aider les Communes à financer leurs dépenses d'équipement.

Madame BARBIER propose de prendre connaissance du plan de financement dans le cadre du projet de « création d'un Club House ».

DEPENSES	Montant (€)	RESSOURCES	Montant (€)	Taux
Lot 1 : Gros Œuvre- Démolitions	78 635.00	<u>Subventions attendues</u>		
Lot 2 : Charpente	25 780.00			
Lot 3 : Couverture	17 340.00	D.S.I.L.	92 509.57	24,54%
Lot 4 : Menuiseries extérieures	21 700.00	FFF	20 000	5.30%
Lot 5 : Menuiseries int. Faux plafonds	16 360.00	Fonds de concours CCSA	10 000	2.65%
Lot 6 : Plâtrerie Isolation	16 850.00	<i>Sous-Total 1</i>	<i>122 509.57</i>	<i>32.49%</i>
Lot 7 : Carrelage Faïences	35 800.00			
Lot 8 : Peintures	8 940.00	<u>Subventions acquises</u>		
Lot 9 : Electricité Ventilation	21 180.00			
Lot 10 : Plomberie Sanitaire Chauffage	26 630.00	FARDA Plan de relance 2020	70 000.00	18.57%
Lot 11 : Aménagements Extérieurs	55 380.00	CAF	51 343.05	13.62%
Sous-Total	324 595.00	<i>Sous-Total 2</i>	<i>121 343.05</i>	<i>32.19%</i>
Autres (honoraires, CTC, SPS, Amiante, Etude de sol)	45 443.30	Fonds Propres	66 592.84	17.66%
		Emprunt	66 592.84	17.66%
Aléas	7 000.00	<i>Sous-Total 3</i>	<i>133 185.68</i>	<i>35.32%</i>
TOTAL	377 038.30€	TOTAL	377 038.30€	100%

Une convention devra être passée entre la Commune et la Communauté de Communes du Sud Artois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De solliciter le fonds de concours auprès de la Communauté de Commune du Sud Artois afin de financer les dépenses relatives à la « création d'un Club House »
- D'autoriser Madame BARBIER à signer tous les documents nécessaires à cette opération.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

La Maire,
 Anne-Marie BARBIER

